

**CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES / CADETS**

- Coupe Yan LE QUELLEC (Minimes Garçons)  
- Trophée Patrick PONS (Cadets Garçons)

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à **184 participants maximum** dont 4 wild cards attribuées par la DTN.

**MINIMES** : 15 et 16 ans né(e)s en 2006 et 2007

Ouvert aux joueurs amateurs de nationalité française qualifiés par les quotas des inter-régions ou par le Mérite National Jeunes.

**Le nombre maximum d'inscriptions** est fixé à **90 participants**, 54 minimes retenus par ordre du Mérite National Jeunes puis de l'index à la date de clôture des inscriptions et 36 minimes par les quotas des ligues (2 par ligue). Si une ligue n'utilise pas la totalité de ses quotas, ils seront alors donnés à la DTN pour d'éventuelles Wild Cards supplémentaires.

**CADETS** : 17 et 18 ans né(e)s en 2004 et 2005

Championnat ouvert aux joueurs amateurs de nationalité française classés au Mérite National Amateur ou dont l'index n'est **pas supérieur à 4,4**.

**Le nombre maximum d'inscriptions** est fixé à **90 participants**, retenus par ordre du Mérite National Amateur puis de l'index à la date limite d'inscription.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

**Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits** : voir § 1.2-2 (8)

**FORME DE JEU**

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :

Chaque catégorie effectuera ses deux premiers tours sur les deux parcours puis sera regroupée, après le cut, sur le même parcours pour jouer les deux derniers tours.

Tour 1 et 2 : Parcours Le Manoir et La Mer

Tour 3 et 4 : Parcours Le Manoir.

**Minimes Garçons** : les 36 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

**Cadets Garçons** : les 36 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Pour le Mérite National Amateur et le WAGR, un classement commun sera établi.

**ENGAGEMENT**

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1)

**Toutes les inscriptions** devront être effectuées directement sur le site Internet de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

**ENREGISTREMENT**

Tous les joueurs devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par E-mail au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

**PRIX**

Souvenirs offerts par la ffgolf aux trois premiers de chaque catégorie.

Trophée Yan Le QUELLEC confié pendant la remise des prix au Champion de France Minimes Garçons.

Trophée Patrick PONS confié pendant la remise des prix au Champion de France Cadets Garçons.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES / CADETTES**

- *Trophée Ginette DUBOIS (Minimes Filles)*  
 - *Challenge NEWMAN (Cadettes)*

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à **90 participantes** dont 4 wild cards attribuées par la DTN.

**MINIMES** : 15 et 16 ans né(e)s en 2006 et 2007

Ouvert aux joueuses amateurs de nationalité française qualifiées par les quotas des inter-régions ou par le Mérite National Jeunes.

**Le nombre maximum d'inscriptions** est fixé à **54 participantes**, 36 minimes retenues par le Mérite National Jeunes et 18 minimes par les quotas des ligues (1 par ligue). Si une ligue n'utilise pas son quota, il sera alors donné à la DTN pour d'éventuelles Wild Cards supplémentaires.

**CADETTES** : 17 et 18 ans né(e)s en 2004 et 2005

Championnat ouvert aux joueuses amateurs de nationalité française classées au Mérite National Amateur ou dont l'index n'est **pas supérieur à 7,4**.

**Le nombre maximum d'inscriptions** est fixé à **32 participantes**, retenues par ordre du Mérite National Amateur puis de l'index à la date limite d'inscription.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

**Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits** : voir § 1.2-2 (8)

**FORME DE JEU**

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :

**Minimes Filles** : les 30 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

**Cadettes** : les 18 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Pour le Mérite National Amateur et le WWAGR, un classement commun sera établi.

**ENGAGEMENT**

**Important pour les Minimes Filles** : Les Ligues devront impérativement inscrire leurs joueuses qualifiées sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

Pour les cadettes les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1)

**Toutes les inscriptions** devront être effectuées directement sur le site Internet de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

**ENREGISTREMENT**

Toutes les joueuses devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par E-mail au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

**PRIX**

Souvenirs offerts par la ffgolf aux trois premières de chaque catégorie.

**Trophée Ginette DUBOIS** confié pendant la remise des prix à la championne de France Minimes.

**Challenge NEWMAN** confié pendant la remise des prix à la championne de France Cadettes.